



NEWSLETTER

01-2017



Editorial

Dear Delegates,
Dear members,
Dear Friends,

As the year comes to an end, I would like to thank all of you for the work done in relation or for our organization of Speech and Language Therapists. During the two-yearly meetings, in 2016 in Athens and Split, the commissions, the working groups and the executive committee could benefit from personal exchange and develop the ideas and projects in an effective way. But the work continues in between those meetings and modern technology allows fast and ongoing activity between delegates from all different countries.

If the year started with an all-women EC finishing their mandates in May, the General Assembly elected 4 new members in the bureau which were warmly welcomed and have since been very busy in assuming their tasks. See: <http://www.cplol.eu/about-cplol/executive-committee.html>

We are especially grateful for the very thorough and good organization of our meetings; as CPO has grown, logistics has become a very big and time consuming topic. Thank you to our fantastic treasurers – past and present.

As for the Working Groups in the Commissions, we appreciate the involvement and the intensive effort to achieve the set goals in a short amount of presence time. The results are there and must be put forward within the organization and to the benefits of our colleagues, partners and clients.

Thank you to the leaders of those groups, for the effort to synthesize and bind the successful outcomes.

The preparation for our main public event, our Congress in Cascais, Portugal has started and is being concretized. We know how much is needed to provide the community of SLTs in Europe and outside, the very best in the field. We are looking forward to the development of the project and thank the ones in charge for their engagement and passion.

But we are trust to be more present and recognized not only as SLTs and professionals, but also as

Organization for Europe. That is why CPLoL looks for the possibility to be present and represent the organization in various congresses, conferences and meetings.

Those operations are in the line of the mission and vision and are a further effort to strengthen the image of the profession and the professionals.

One joint effort in that direction was the participation in the IALP congress with different presentations from CPLoL's Working Groups and Commissions. The next will take place at the World Conference of Bioethics, medical Ethics and health law from the UNESCO chair of Bioethics in March of 2017.

We are proud and glad to be able to represent the European community of SLT with a workshop held by 7 delegates.

Finally, a group of designated delegates has started an analysis of CPLoL in collaboration with an external facilitator. Their goal is to find out how the organization can achieve its purpose in balance with the actual demands and needs of its member countries/associations.

We will keep you informed as work goes on.

Let me finish by wishing you all a Happy New Year and hope to be able to count on your support of our European Speech and Language organization further on.

Michèle

Congress



The congress organizing committee is pleased to announce the theme of the 10th European Congress of Speech and Language therapy 2018:

THE EFFECTIVENESS OF SPEECH AND LANGUAGE THERAPY: SCIENCE AND PRACTICE.

This is a time to evaluate scientific and practical potential to decide on the abstract submission for the congress. The call for abstracts will be open in May 2017.

Thank you for all of you who contributed with ideas and help us to formulate the theme and make a list of possible congress keynote speakers. The names of the congress speakers will be announced in Vienna.

Don't forget to visit www.cplolcongress2018.eu! The congress website will change the image very soon.

Baiba

Recognition



In November 2013, the European Union adopted a new directive on recognition of professional qualifications (2013/55/EU). This new directive explains how the member states should grant access to a regulated¹ profession for professionals from another member state. Each European directive must be transposed into national laws and should not be applied directly. The principles are now applied as the deadline to transpose the directive 2013/55/EU was set on February 2016.

What's new with this directive 2013/55/EU? Among other things, it allows a profession to establish Common Training Principles (CTPs) which can be set as Common Training Tests (CTTs) or **Common Training Frameworks (CTFs)**. CTPs are meant to facilitate the concept of free movement guaranteed by the Treaty Establishing the European Community². In our last General Assembly, member countries have decided to commission the EC to investigate the implication of CTTs for the SLT profession. Any professional willing to move to another country would have to pass an exam (CTT) which, if passed successfully, would grant a direct access to the profession. Our investigations and discussions with officials from the European Commission revealed that CTTs are better adapted for technical professions, such as ski instructors. On the contrary, a CTF consists of a list of competencies and activities realized by SLTs and states the way they should be acquired: through schooling and/or internships. It could be one possibility towards a harmonization at a Master level for the initial education programs throughout Europe towards As CTTs are less suitable for SLTs, the **EC decided to ask member countries to take a stand on CPLOL working towards a CTF** by voting at the Extraordinary General Assembly in Vienna this May.

Such an agreement between all the countries requires hard work and would have huge consequences also on professional practice: once a CTF is adopted by the EU, it amends the 2013/55/EU directive and becomes mandatory unless a member state can prove it cannot be applied for legitimate reasons (e.g. for Luxembourg, where no initial training is given on its territory).

If the vote is positive, CPLOL will set up a working group on the CTF under the responsibility of the VP Recognition and make a proposal for a next vote. If adopted, each member association will present the project to their national European coordinator for the directive. The national coordinators will take the final vote in Brussels on behalf of their countries.

It is a long and complex process which CPLOL is ready to take on, provided that the delegates vote in favor of this project in Vienna.

Then, we can start our work!

Jean-Laurent

Commission Professional Practice

Whenever there is a change in a group of people, the group needs to find back to or a new dynamic. The meeting in Split, Croatia, Oct. 2016, was the first whole commission meeting with the new VP. One of things we spend a lot of time on was what kind of information delegates, and thereby the National Association, would like to share with each other and how. It all comes down to finding the relevant information and the right means to share this knowledge. Up until Split, the delegates have filled in a template and e-mailed that to the VPs in advance of the meeting. It takes a lot of time to go through the templates, and we would like to specify both the questions, e.g. past and future events, so this can be available of the CPLOL web site. We have also decided to make in templates electronic from 2017, for better comparison of the information and the possibility to search for specific information.

In these last few years, new ethical issues for the Health Professionals have arising, because of new features such as the development of the Information Technology, the economic crisis, the migration of some populations. In the Split meeting, it was decided to start a new working group to reflect on the ethical challenges for the SLT profession and possibly update the related CPLOL documents. This action will begin in 2017.

There has been a wish, for some time now, to have some time to work on quantitative and qualitative methods regarding the surveys that the Work Groups gets a lot of their information from. This is something the VP and EC will continue working on for the spring meeting in 2017.

Because of current political affairs concerning Brexit we realized that we need to be more consequent in our use

of EU and European. Therefore, EU Day will go back to its original name: European Day. In 2017 the theme is Dysphagia with the slogan: "Eat and Drink Safely: Taste Life"

The website is also up for revision and in Split, the Commission of professional Practice also have some time to discuss features and functions that would make the work easier and less complicated for the delegates, since most of the work is being done between the two-yearly commission meetings. Again, one of the main topics is picking the relevant information and choosing the right methods to share this information. After the meeting, all delegates were encouraged to send e-mails to the webmaster and to the VP from Professional Practice with ideas, wishes and suggestions for the revision and that work will be ongoing in 2017.

Mette

Commission Education (initial)

In Education commission the working groups (WG) continued their work, although some had already completed their work. Following is a brief report on the status of their work:

Inter-professional collaboration/education (IPE) had already sent in their final report and considered whether they should continue with what they concluded with in their report: "The next steps of this effort are to link the current findings with the Inter-professional practice working group report of CPLOL and make specific recommendations to HEI within the EU member states. Furthermore, we could link with other organizations [...] who have similar goals in promoting IPE. Educational programs would need to incorporate the necessary active ingredients of IEP in their academic and clinical training [...] The long-term objective of this effort is to provide specific recommendations for academic and include IPE in the required academic and clinical competencies for SLTs". A decision regarding whether this work will continue wasn't reached at this meeting but will hopefully be resolved soon.

Terminology sent in their final report but have now undertaken a new project which will follow upon their work with recommendations for a new terminology framework for the CPLOL website.

NetQues-follow up completed parts of their work but will continue with disseminating information from the NetQues results. In their report, it was concluded that "level of competence [which] is required is dependent on the conditions under which SLT education and SLT practice is carried out. Therefore, in many cases, we cannot allocate a definite level, the final decision must be discussed and decided in each country, depending on, for example, organizational characteristics ... It is important to analyze the level of SLT education in relation to the responsibilities and tasks of SLTs, and

how those need to be changed, considering challenges ahead, and to do this continuously".

Multilingualism will continue with different emphasis (see a final report from the first round of the WG on CPLOL's website). The current goal is to work on a position statement of CPLOL regarding the need of Multilingualism as mandatory subject concerning SLT's curriculums of Higher Education Institutes (HEI). The WG hopes to finalize a draft of the position statement at the next commission meeting in May.

Biennial Statistics - work goes on as the questionnaire must be totally renewed – questions, format will appear in a new way and will then be sent to the member associations.



Refugee Although this group was formally established in a commission meeting in Prague in 2015, the actual work did not start until Split. The goal of the WG is, among others, to: research current projects carried out in Europe regarding refugees, contacting agencies that work on such projects, and to find out about possible clientele for SLTs services.

Ad hoc committee on scientific development This group started their work following the Athens meeting in May 2016. The purpose of this committee is to "explore CPLOL's scientific status: to highlight how this should be addressed within the strategic aims of CPLOL, and to outline an operational plan for these aims to be realized".

Biennial Statistics is yet to send out a questionnaire to the delegates.

A new WG was formed in this meeting in Split to work on the **30th anniversary book/booklet**. They will collect information from delegates, suggest the form of publication (book, booklet, e-book etc.) and prepare the document for publishing. As a final note, there has been continued discussion regarding more cooperation or collaboration between the two commissions, Education and Professional Practice. This topic will be discussed further in EC board meetings and following commission meetings.

Thora

Treasury

We appreciate that planning a trip as a delegate for CPLOL can be a headache as we try to find a happy medium between good prices / family commitments / work commitments / duration of journey.

CPLOL thrives to keep the costs for travelling as low as possible and I am very grateful to those who contact me with queries about their trip and difficulty in booking the right flights. We will consider the different options together and find the best and most « reasonable » solution. We are confident that all delegates are always looking at the best way to reach the meetings.

As we still have some very expensive claims, the EC has decided to edit rules that will be effective immediately and will be evaluated for efficacy after one year. This reimbursement policy will be available on the website for your information.

As part of the policy, these new points are to be specially considered:

- should a flight cost more than €400.-, delegates are to contact the treasurer asap to discuss and evaluate the options -
- If additional overnight stays are required due to flight schedules e.g., delegates are to contact the treasurer prior to making any bookings -
- If delegates choose to travel in a different way than flying, the price of their journey cannot exceed one of a flight. Extra mileage due to the delegates' choice of travel means will not be covered by CPLOL.

Please note, that all “special requests” will be considered both from the financial and the practical point of view. The efficiency of the work accomplished during the working Weekends depends on the availability of the delegates. On the organization's side, CPLOL is doing its best to choose destinations that are reachable and affordable for the big group of delegates meeting twice a year. Vienna is such a destination and we hope that delegates have booked early as all the information about the meeting has been sent out already.

I would like to thank Logopaedie Austria who has been very helpful with the organization of our meeting in the Austrian capital.

We are pleased to announce that the October commission meetings will be held in.... **BUDAPEST, HUNGARY on 21 – 22 October 2017.**

Thank you Bence (and the MLSZSZ) for helping with the logistics on site! Thank you also to Tiziana and Raffaella (and the FLI) as well as Ivana and Catherine (and the DLV) for their help in providing with quotes for alternative destinations. Your help is truly appreciated!

Norma

The next dates for CPLOL:

- **20 -21 May 2017-** EGA and commission meetings – Vienna, Austria
- **21 – 23 March 2017** - CPLOL participation in UNESCO Bioethics Congress, Limassol, Cyprus
- **21 - 22 October 2017** – Budapest, Hungary
- 6 March 2018 – 30th Anniversary of CPLOL

- **9 May 2018** - commission meetings – Cascais, Portugal
- **10-12 May 2018** – 10th scientific Congress

...challenge accepted!



These next years are challenging for an organisation whose goal it is to unite and defend a profession in these changing times. The member associations and the delegates have expressed their needs and wishes for the only European organization of SLTs and they will be taken into consideration in the ongoing analysis. CPLOL will stay strong and continue to serve its purpose for the benefit of the profession, the professionals and their clients.



Looking forward to seeing you in Vienna!

¹Regulated professions require a professional title and/or an authorization to practice This is the case in most of member states for SLT

²This treaty, also called treaty of Rome, was signed in February 1957 between, Belgium, France, Germany, Italy, Luxembourg and the Netherlands. It is considered the founding treaty of the European Union. The most recent amendment was signed in Lisbon (2007) and is well known as the Treaty of Lisbon.



Edito

Chers délégués,
Chers membres,
Chers amis,

L'année touchant à sa fin, je voudrais saisir l'occasion pour vous remercier tous pour le travail effectué en relation avec et pour notre organisation d'orthophonistes/logopédistes. Lors des deux réunions annuelles, en 2016 à Athènes et à Split, les commissions, groupes de travail et le comité exécutif ont pu bénéficier des échanges personnels et développer les idées et projets de manière efficace. Mais le travail continue entre ces réunions et la technologie actuelle permet de travailler entre délégués de tous les pays, rapidement et sans relâche.

Si l'année a débuté avec un CE strictement féminin terminant leurs mandats en mai, l'Assemblée Générale a élu 4 nouveaux membres qui ont été accueillis chaleureusement au sein du bureau et ont déjà été très actifs dans leurs différentes tâches. Voir aussi : <http://www.cplol.eu/fr/about-cplol/executive-committee.html>

Nous sommes particulièrement reconnaissants du travail consciencieux permettant une excellente organisation de nos réunions. Le développement important du CPLOL a des conséquences notoires au niveau de la logistique et est très chronophage. Merci à nos trésoriers, ancienne et présente. Pour ce qui est des Groupes de Travail dans les Commissions, nous sommes conscients de l'engagement et des efforts suivis fournis pour atteindre les buts fixés, dans un laps de temps de présence très court. Les résultats sont là et doivent être plus nettement mis en évidence à l'interne, mais aussi au bénéfice de nos collègues, partenaires et clients.

Merci aux responsables de ces groupes pour leur engagement à synthétiser et relier les résultats positifs. Les préparatifs pour notre plus importante manifestation publique, notre congrès scientifique à Cascais au Portugal vont bon train et se concrétisent. Nous apprécions combien il en faut pour procurer à la communauté des ortho/logo en Europe et dans le Monde, le meilleur de notre domaine. Nous nous réjouissons de voir le projet se développer et remercions tous ceux qui en sont responsables pour leur engagement et leurs idées.

Mais nous continuons à vouloir être plus présents et plus reconnus non seulement en tant que professionnels et orthophonistes/logopédistes, mais aussi en tant qu'organisation faîtière pour l'Europe. C'est la raison pour laquelle le CPLOL saisit les occasions

d'aller se présenter et présenter son travail dans d'autres organisations ou conférences et réunions.

Ces opérations vont dans le sens des missions et visions et représentent un effort supplémentaire pour renforcer l'image de la profession et des professionnels. Dans cette perspective, nous avons pu participer au congrès de l'IALP en 2016, lors duquel le travail des commissions du CPLOL a pu être présenté de différentes manières et par différents délégués. La prochaine initiative dans ce sens sera la participation en mars prochain, d'une délégation du CPLOL au congrès mondial de bioéthique, éthique médicale et lois sur la santé du Comité UNESCO en matière d'éthique. Nous sommes heureux de pouvoir représenter la profession lors d'un workshop commun de 7 présentations.

Et pour finir, un groupe de délégués désignés a entrepris, en collaboration avec un coach externe, une analyse du CPLOL afin d'évaluer l'adéquation du fonctionnement actuel avec les demandes et besoins des pays et associations membres.

Le travail a débuté et l'évolution des réflexions et du travail seront communiquées régulièrement.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter encore une Bonne et Heureuse année et d'espérer avoir votre soutien pour toutes les entreprises de notre organisation européenne des orthophonistes/logopédistes.

Michèle

Congrès



Le comité d'organisation du congrès est heureux de vous annoncer le thème pour le 10ème Congrès Européen d'Orthophonie/Logopédie de 2018 :

L'EFFICACITE DE
L'ORTHOPHONIE/LOGOPEDIE : SCIENCE
ET PRATIQUE.

Nous sommes à l'heure de l'évaluation du potentiel scientifique et pratique des résumés de présentation pour notre congrès CPLOL. Les soumissions pourront être envoyées dès le mois de mai 2017.

Merci à tous ceux qui ont contribué avec leurs idées et nous ont aidé à formuler le thème du congrès ainsi qu'à trouver des conférenciers pivots. Leurs noms seront annoncés à Vienne.

N'oubliez pas de passer sur le site propre au congrès : www.cplolcongress2018.eu !

Baiba

Reconnaissance

En Novembre 2013, une nouvelle directive (2013/55/UE) régissant les modalités de reconnaissance

des qualifications professionnelles était adoptée par le conseil de l'Europe. Cette directive explique comment les pays membres devraient permettre l'accès aux professions réglementées pour les professionnels en provenance d'un autre Etat membre. Chacune des directives européennes doit impérativement être transposée dans une loi nationale et ne devrait pas être appliquée directement. Les principes introduits doivent maintenant être appliqués, puisque le délai de transposition pour la directive étaient fixés au mois février 2016.

Qu'y a-t-il de nouveau avec cette directive 2013/55/EU ? Parmi les nouvelles mesures, on note la possibilité de mettre en place des Principes Communs de Formation (PCF) qui comprennent des Cadres Communs de Formation (CCF) ou des Tests Communs de Formation (TCF). Les PCF devraient faciliter la libre circulation des personnes qui est un des concepts garantis par le Traité instituant la Communauté Economique Européenne. Lors de notre dernière Assemblée Générale, les pays membres ont décidé de mandater le CE d'entreprendre des investigations au sujet des implications des TCF pour notre profession. Tout professionnel désirant changer de pays de résidence passerait un examen (TCF) qui, si le test est réussi, lui permettrait d'avoir un accès direct à la profession. Nos recherches, ainsi que les discussions que nous avons pu avoir avec les représentants de la Commission Européenne, ont montré que les TCF seraient mieux adaptés pour les professions techniques, comme les moniteurs de ski, par exemple. Au contraire, les CCF consistent en une liste des activités et compétences des ortho/logos et de la manière dont celles-ci doivent être acquises lors de la formation initiale : soit sous forme de cours classiques, soit lors de stages cliniques. Cela permettrait d'aller vers une harmonisation des programmes de formation à un



A new professional qualifications regime for Europe

niveau Master à travers toute l'Europe.

Comme les TCF sont moins adaptés à l'orthophonie/logopédie, le CE a décidé de demander aux pays membres de se positionner au sujet de l'engagement du CPLOL dans l'élaboration d'un projet de CCF. Cette décision sera donc votée lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire à Vienne en mai prochain.

Un gros travail attend le groupe de travail avant d'atteindre un tel accord entre tous les pays. De plus, les conséquences sont énormes et touchent également la pratique professionnelle : une fois qu'un CCF est mis en place, il constitue un amendement à la directive 2013/55/EU et devient donc obligatoire, sauf si un pays peut prouver que cela ne peut s'appliquer à lui pour des raisons légitimes (c'est p. ex. le cas pour le Luxembourg qui ne propose aucune formation initiale en orthophonie/logopédie sur son territoire).

Si le vote est positif, le CPLOL mettra en place un groupe de travail sous la direction du VP reconnaissance et élaborera un projet qui sera ensuite soumis encore une fois au vote des pays membres. Les associations membres présenteront alors dans leur pays le projet à leur coordinateur national en charge de la directive. Les coordinateurs nationaux procéderont ensuite au vote final à Bruxelles au nom de leur pays.

Cela représente un processus long et complexe que le CPLOL est prêt à mettre en route à condition d'un vote en faveur du projet par les délégués des associations membres.

Nous pourrions alors commencer notre travail !

Jean-Laurent

Pratique Professionnelle

À chaque changement dans un groupe de travail, les participants doivent retrouver un dynamique qui leur convient et leur permet de travailler de manière efficace. La réunion du mois d'octobre 2016 à Split en Croatie a été la première entièrement sous la guidance de la nouvelle vice-présidente. Nous avons passé beaucoup de temps à évaluer quels types d'informations les délégués et donc les associations membres voudraient pouvoir échanger et comment. Il s'agit de diffuser les informations pertinentes par des moyens efficaces. Jusqu'à Split, les délégués remplissaient une grille d'information et l'envoyait ensuite aux vice-présidents avant les réunions. Une analyse des informations fournie est en cours afin d'améliorer la grille : p.ex. proposer le remplissage électronique, permettre une meilleure comparaison entre les grilles, mettre en évidence les événements passés et futurs et les publier sur le site internet.

De nouvelles questions au niveau de l'éthique professionnelle sont apparues pour les professionnels de la santé ces dernières années dues aux problématiques comme la technologisation de l'information, la crise économique et/ou la migration importantes de la population. À Split, nous avons décidé de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir aux défis éthiques que représentent ces changements pour la profession d'orthophoniste et d'adapter si nécessaire, les documents du CPLOL. Ces taches débuteront en 2017.

Depuis un certain temps déjà, le désir de mettre sur pied un groupe de travail qui se pencherait sur les méthodes

qualitatives et quantitatives pour l'établissement d'enquêtes se faisaient entendre. Le CE et les VP vont réfléchir à ce projet pour la réunion du printemps 2017. Pour rappel, le thème de la journée européenne de l'orthophonie en 2017 sera celui de la dysphagie avec le slogan : « boire et manger sans danger : goûter à la vie ».



Le projet de révision du site internet est également en cours et la commission a eu le temps de discuter de diverses facettes et fonctions désirées pour permettre une approche simplifiée à l'information y figurant ainsi que la possibilité de s'y référer pour le travail des délégués entre les réunions biennuelles. Ici aussi, le point le plus important est la manière de diffuser l'information de manière accessible et efficace. Suite à ces discussions, les délégués ont été priés d'envoyer leurs doléances, remarques ou désirs au webmaster ainsi qu'à la VP de la commission PP afin de faire une révision du site « sur mesure ». Cette révision sera en cours pendant l'année 2017.

Mette

Formation (Initiale)

Certains groupes de travail (GT) avaient déjà terminé leur travail, d'autres ont pu le poursuivre à Split. Voici résumé de l'état actuel du travail :

Collaboration/formation interprofessionnelle (FI) Le GT ayant déjà terminé leur rapport final considère la possibilité de continuer le travail suite aux conclusions ressortant de leur rapport : « les prochaines étapes consisteront à lier les résultats avec ceux du GT pratique interprofessionnelle et d'élaborer des recommandations spécifiques du CPLOL qui seraient alors transmises aux instituts de formation Européens. De plus, nous pourrions nous approcher d'organisations... qui ont des buts similaires dans la promotion de la FI. Les programmes de formation devraient alors incorporer les ingrédients actifs nécessaires de FI au sein de leurs formations académiques et cliniques... L'objectif à long terme de cet engagement est de proposer des recommandations spécifiques dans un cadre académique et d'y inclure la FI dans les compétences pour les orthophonistes/logopèdes. » Aucune décision de la

poursuite du travail dans ce sens n'a été prise lors de la réunion à Split, mais la discussion se poursuit.

Terminologie Le rapport final a été envoyé et le GT poursuivent leur travail dans le sens de recommandations pour un cadre terminologique pour le site du CPLOL.

Suivi du projet NetQues Une partie du travail est terminé, mais la dissémination de l'information propos des résultats du projet NetQues est encore à faire. Dans leur rapport, la conclusion était « le niveau de compétence nécessaire dépend des conditions dans lesquelles se déroulent la formation et l'exercice de l'orthophoniste/logopède. C'est pourquoi dans bien des situations, aucun niveau absolu ne peut être défini. La décision finale doit être discutée et une décision prise dans chaque pays – puisqu'elle dépend par exemple de l'organisation propre à celui-ci... il est important d'analyser le niveau de la formation en ortho/logo en relation avec leurs responsabilités et tâches et de voir de quelle manière des modifications doivent être apportée compte tenu des défis existant et de le faire de manière continue. ».

Plurilinguisme Le GT continue son travail en se donnant un but différent (voir aussi le rapport final sur le site internet) : établir une prise de position du CPLOL qui demanderait l'obligation d'aborder la question du plurilinguisme dans les cursus académiques de toute formation en ortho/logo. Le GT espère pouvoir présenter ce document lors de la prochaine réunion en mai 2017.

Réfugiés Bien que le groupe ait été formellement établi à Prague en 2015, le travail n'a pas pu être mis en route avant Split. Le GT s'est donné pour but de faire l'état des différents projets en cours en Europe autour de la question des réfugiés et de contacter des agences qui travaillent dans ce domaine afin de voir si une collaboration avec des services rendus par les ortho/logos pourraient être mis en place.

Comité ad hoc à propos du développement scientifique Ce groupe a débuté son travail après la réunion à Athènes en mai 2016. Le but du GT était d'explorer le statut scientifique du CPLOL – de mettre en évidence comment adresser ce versant de la mission du CPLOL en lien avec les buts stratégiques de l'organisation et de mettre en évidence un plan opérationnel pour réaliser ces objectifs.».

Statistiques biennales le questionnaire modifié doit être envoyé aux délégués sous peu.

Un nouveau GT s'est formé à Split et travaillera pour la création d'une brochure/livret à l'occasion du 30ème anniversaire du CPLOL. Le groupe rassemblera des informations auprès de délégués, suggèrera la forme du projet et préparera le document final.

Pour finir, le sujet d'une collaboration plus soutenue entre les deux commissions revient très fréquemment. Cette possibilité sera reprise lors de notre prochaine réunion et discutée également au sein du CE.

Thora

Les prochaines dates du CPLOL



➤ **20 - 21 mai 2017** - AGE et réunions des commissions – Vienne, Autriche

- **21 - 23 mars 2017** - participation du CPLOL au congrès de Bioéthique de l'UNESCO - Limassol, Chypre
- **21 - 22 octobre 2017** – Budapest, Hongrie
- **6 mars 2018** – 30^e anniversaire du CPLOL
- **9 mai 2018** - réunions des commissions – Cascais, Portugal
- **10 – 12 mai 2018**, 10^{ème} Congrès scientifique du CPLOL
- **10-12 May 2018** – 10th Scientific Congress

Trésorerie

Nous le savons bien, planifier un voyage peut vous donner mal à la tête, il faut considérer la meilleure solution, le meilleur prix, faire des grands-écarts autour de l'agenda familial, de l'agenda professionnel et considérer la durée de votre absence.

Le CPLOL fait de son mieux pour maintenir les coûts de déplacements le plus bas possible et je suis très reconnaissantes à tous ceux et celles qui me contactent avec des questions concernant leur voyage et leurs difficultés à réserver de "bons" vols. Nous étudions ensemble les différentes options et trouvons ensemble la solution la meilleure et la plus « raisonnable ». Nous sommes confiants que tous les délégués se mettent en quatre pour trouver le meilleur moyen de se rendre aux réunions.

Comme nous avons encore des demandes de remboursement très élevées, le CE a décidé d'édicter des règles prenant effet immédiatement et qui seront évaluées au niveau de leur efficacité après un an. Ce règlement est à votre disposition sur le site internet pour votre information.

Les quelques nouveaux points suivant font également partie de ce **règlement** :

- Lorsqu'un vol coûte plus de € 400.-, les délégués sont priés de contacter la trésorière dès que possible afin de discuter et évaluer les options -
- Lorsqu'une nuit d'hôtel est requise pour des raisons d'horaires de vols p.ex., les délégués sont priés de contacter la trésorière avant de faire leur réservation

- Si un délégué choisi de voyager par d'autres moyens que par les airs, le prix de son voyage ne pourra excéder celui d'un vol. Les kilomètres supplémentaires découlant de ce choix ne sont pas couverts par le CPLOL.

Nous vous assurons que toute demande « spéciale » sera considérée aussi bien du point de vue financier que du point de vue pratique. L'efficacité du travail accompli durant nos weekend de travail dépend de la disponibilité des délégués. Au niveau de l'organisation, le CPLOL fait de son mieux pour choisir des destinations atteignables et abordables pour le grand groupe de délégués qui se retrouve deux fois par an. Vienne est une de ces destinations et nous espérons que les délégués auront déjà réservé leurs vols puisque toutes les informations concernant notre réunion ont déjà été envoyées.

I would like to thank Logopaedie Austria who has been very helpful with the organization of our meeting in the Austrian capital.

Nous sommes aussi heureux de pouvoir vous annoncer que la réunion des commissions d'octobre se déroulera à **BUDAPEST, en Hongrie, les 21 et 22 octobre 2017.** Merci à Bence (et à MLSZSZ) pour toute l'aide apportée pour la logistique sur place. Et merci également à Tiziana et Raffaella (et la FLI) ainsi qu'à Ivana et Catherine (et la DLV) pour leurs efforts dans la recherche de différentes destinations pour nos réunions !

Le CE est vraiment très reconnaissant de l'aide que vous nous apportez.

Norma

... défi relevé !

Ces prochaines années présentent un défi de taille pour une organisation dont le but est d'unifier et de défendre une profession dans ces temps de changements. Les organisations membres et les délégués ont exprimés leurs besoins et désirs pour la seule organisation des orthophonistes/logopédistes européens. L'analyse en cours prends ceux-ci en compte. Le CPLOL restera fort et continuera à servir ses objectifs au bénéfice de la profession, des professionnels et de leurs patients.

Au plaisir de revoir les délégués à Vienne !

¹Les professions réglementées requièrent un titre professionnel et/ou une autorisation de pratiquer. Ceci est le cas pour les ortho/logos dans la plupart des pays membres

²Ce traité, appelé aussi traité de Rome, fut signé en février 1957 par la Belgique, la France, l'Allemagne, le Luxembourg et les Pays Bas. Il est considéré comme le traité fondateur de l'Union Européenne. Le plus récent amendement a été signé à Lisbonne (2007) et est connu sous le nom de "traité de Lisbonne".